



PROCES-VERBAL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Référence de la session		
Numéro de la session	Date	Type de la session
05	20/11/2025	Extraordinaire

Textes de référence	
N°	Désignation
1	Décret exécutif n° 16-176 du 14 juin 2016 fixant le statut-type de l'école supérieure
2	Arrêté n° 238 du 19 février 2025 fixant la liste nominative des membres du conseil scientifique de l'École supérieure en Sciences et Technologies de l'Informatique et du Numérique
3	Note de M. le Secrétaire Général n° 1500/SG/MESRS du 25 décembre 2019

Domaine de délibération du Conseil Scientifique de l'école

Conformément à l'Art. 43 du décret exécutif n° 16-176 du 14 juin 2016 fixant le statut-type de l'école supérieure, le Conseil Scientifique émet des avis et recommandations, notamment sur :

- le projet d'établissement ;
- les plans annuels et pluriannuels de formation et de recherche ;
- les projets de création de modification ou de dissolution de départements et, le cas échéant, d'unités et de laboratoires de recherche ;
- les programmes d'échange et de coopération scientifique nationaux et internationaux ;
- les bilans de formation et de recherche ;
- les programmes de partenariat avec les divers secteurs socio-économiques ;
- les programmes des manifestations scientifiques ;
- les actions de valorisation des résultats de la recherche ;
- les bilans d'acquisition de la documentation scientifique et technique ;
- les actions relatives à l'innovation, la veille, au transfert de technologie et l'entrepreneuriat ;
- les activités de formation continue, de perfectionnement et de recyclage ;
- les actions relatives à la mise en place d'une démarche assurance qualité dans l'enseignement ;
- les actions relatives à la mise en place d'un système d'information.

Il propose les orientations des politiques de recherche et de documentation scientifique et technique.

Il donne son avis sur toute autre question d'ordre pédagogique et scientifique qui lui est soumise par son président.



Liste des membres présents¹:

N°	Nom et prénom	Qualité	Émargement
1	ISSAADI Badredine	Directeur adjoint chargé de la formation doctorale, de la recherche scientifique, du développement technologique, de l'innovation et de la promotion de l'entrepreneuriat.	
2	AZOUAOU Faical	Directeur adjoint chargé des systèmes d'information et de communication et des relations extérieures	
3	AIT TALEB Samiha	Cheffe du département de la formation de 2nd cycle	
4	BENSLIMANE Salim	Chef du département de la formation préparatoire	
5	MEDJOU DJ Rafik	Maître de Conférences classe A	
6	BOUGLIMINA Ouahiba	Maître Assistante classe A	
7	KHERBACHI Hamid	Professeur	
8	AHMED NACER Mohamed	Professeur	
9	BENZENATI Rahima	Maître Assistante classe B	

Liste des membres absents (excusés) :

N°	Nom et prénom	Qualité
1	TARI Abdelkamel	Directeur, Président du conseil scientifique
2	DJENADI Ali	Directeur de laboratoire de recherche
3	SEBAA Abderrazak	Directeur adjoint chargé des enseignements, des diplômes et de la formation continue
4	CHELOUAH Leila	Maître de Conférences classe B

Liste des membres invités

N°	Nom et prénom	Qualité	Émargement
1	ELMIR Youssef	Professeur	

¹ Conformément à l'arrêté n° 238 du 19 Février 2025 fixant la liste nominative des membres du conseil scientifique de l'École supérieure en Sciences et Technologies de l'Informatique et du Numérique

1. Ordre du jour de la session.

- Point n° 1. Changement de l'équipe de direction de la thèse de M. KADRI Belkacem et sa réinscription pour l'année 2025-2026.
- Point n° 2. Désistement de la directrice de thèse de Mme HAROUN Asma.
- Point n° 3. Demande de réajustement du titre de thèse de – Mme Sabrina Bessaoudi.
- Point n° 4. Changement du sujet et de l'encadrement de – Mlle Rayene Hemaidi.
- Point n° 5. Changement de destination – Doctorante Sofia CHERGUI.
- Point n° 6. Désistement du séjour scientifique – Pr. SEBAA Abderrazak.
- Point n° 7. Demandes de changements de destination pour des conférences internationales.
- Point n° 8. Bilans mi-parcours des Projets PRFU 2023.



Après l'ouverture de la séance à 14h15, et suite à l'absence excusée du Président du Conseil, le Directeur adjoint chargé de la formation doctorale et de la recherche scientifique, assurant la présidence de la session, a souhaité la bienvenue aux membres présents et a rappelé les points inscrits à l'ordre du jour.

Il a ensuite présenté les dossiers soumis à l'avis du conseil.

Point n° 1. Changement de l'équipe de direction de la thèse de M. KADRI Belkacem et sa réinscription pour l'année 2025-2026.

a. Présentation.

Le Conseil scientifique a été saisi du procès-verbal de la réunion n° 1/2025 du Comité de Formation Doctorale (promotion 2022-2023), en date du 26 octobre 2025, relatif au dossier de M. KADRI Belkacem, doctorant en spécialité *Réseaux et Sécurité Informatique*.

Ce rapport faisait état :

- du **désistement officiel** du directeur de thèse initial, **Pr. TARI Zahir** ;
- de la proposition du **co-directeur actuel**, **Dr. FARAH Zoubeyr**, d'assumer la direction principale de la thèse ;
- de la **demande d'intégration d'un codirecteur externe**, le **Professeur Layth Sliman (Efrei – France)**.

Après examen des informations disponibles, le CFD avait pris les décisions suivantes :

- **Validation du remplacement du directeur initial par le Dr FARAH Zoubeyr**, qui devient officiellement directeur de la thèse.

- **Rejet de l'ajout d'un co-directeur externe**, estimé injustifié à ce stade d'avancement des travaux.
- **Avis favorable à la réinscription de M. KADRI Belkacem pour l'année universitaire 2025-2026**, sous la direction du Dr. FARAH Zoubeyr.



Nouvel examen lors de la réunion du 19 novembre 2025

Lors de la réunion n° 2/2025 du Comité de Formation Doctorale (promotion 2022-2023), tenue le 19 novembre 2025, le dossier de M. Kadri Belkacem a de nouveau été examiné, suite à une requête formelle du Dr FARAH Zoubeyr sollicitant la réintégration de la demande d'ajout du Professeur Layth Sliman en tant que co-directeur.

Dans sa demande écrite, Dr. FARAH Zoubeyr précise que la décision de refus du 26/10/2025 résultait d'un **manque d'éléments justificatifs**, et fournit désormais des **éléments nouveaux et probants**, justifiant pleinement l'intégration du Professeur Layth Sliman, notamment :

1. **Accueil du doctorant à trois reprises** dans son laboratoire à l'Efrei (France) pour la réalisation des expérimentations essentielles à la thèse.
2. **Prise en charge des frais de publication d'un article de haut niveau** dans une revue open access.
3. **Mise à disposition d'un centre de calcul intensif** permettant l'exécution des traitements expérimentaux avancés ayant abouti à un second travail scientifique soumis prochainement à une revue de rang A+.
4. **Financement récemment accordé** pour permettre au doctorant de finaliser sa thèse au sein du laboratoire Efrei.

Ces contributions matérielles, techniques et scientifiques constituent désormais **un engagement réel, durable et justifié dans le processus d'encadrement** du doctorant.

Décision : La CFD approuve l'intégration du Pr. Layth SLIMAN comme membre de la direction de la thèse.

b. Résolutions

Après examen du dossier et du rapport du CFD, le Conseil Scientifique de l'École (CSE) adopte les résolutions suivantes :

1. Le CSE valide l'intégration officielle du Professeur Layth Sliman (Efrei – France) en tant que codirecteur de la thèse de M. KADRI Belkacem.
2. La direction principale de la thèse demeure assurée par le Dr. FARAH Zoubeyr.
3. Le CSE confirme son avis favorable à la réinscription de M. KADRI Belkacem pour l'année universitaire 2025-2026, sous la double direction :
 - Dr. FARAH Zoubeyr (Directeur)
 - Prof. Layth Sliman (Co-directeur)

4. L'administration est chargée de procéder à l'actualisation officielle de l'encadrement, tant dans la plateforme PROGRES que sur la plateforme PNST, ainsi que dans les archives pédagogiques et scientifiques de l'école.



Point n° 2. Désistement de la directrice de la thèse de Mme HAROUN Asma

a. Présentation

Le Conseil scientifique a examiné la situation académique de la doctorante Mme HAROUN Asma, suite au désistement de sa directrice de thèse, Dr ISHAK BOUSHAKI Saida, annoncé après la validation officielle de sa réinscription. Cette démission tardive a été signalée par le responsable du Comité de Formation Doctorale (promotion 2022-2023) lors de la réunion n° 1/2025, tenue le 26 octobre 2025, lequel a précisé que l'engagement de la directrice avait été confirmé lors de la dernière évaluation annuelle, rendant ce retrait contraire aux obligations pédagogiques liées à l'encadrement doctoral.

Après analyse du dossier et des dispositions internes relatives à la continuité de la formation, le CFD a constaté que :

- Ce **désistement post-réinscription** est jugé **inapproprié**, car il intervient après un engagement formel devant les instances d'évaluation.
- Cette décision met la doctorante dans une **situation d'instabilité scientifique et administrative**, compromettant la poursuite de ses travaux.
- Une réorganisation de l'encadrement est nécessaire pour **préserver la qualité du suivi doctoral**, éviter la perte d'année, et permettre à la doctorante de progresser dans un cadre encadré et rigoureux.

Afin d'assurer la continuité scientifique, le CFD a proposé une **nouvelle équipe d'encadrement**, composée de :

- **Pr. AZOUAOU Faïçal**, désigné comme **nouveau directeur de thèse** ;
- **Dr. CHELOUAH Leïla**, qui assurera la **codirection scientifique**.

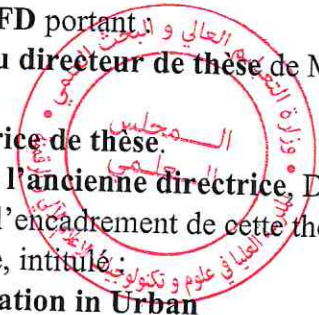
La nouvelle équipe a par ailleurs défini un **nouveau sujet de thèse**, en adéquation avec l'orientation de recherche de l'établissement et avec les compétences des encadrants, intitulé :

« **A Novel Deep Learning Approach for IoT Device Localization in Urban Environments** »

Ce nouveau thème de recherche vise à développer une solution innovante basée sur l'intelligence artificielle pour la localisation de dispositifs IoT dans des environnements urbains complexes, sujet en conformité avec les priorités actuelles du domaine des systèmes embarqués et des réseaux intelligents.

b. Résolutions

À la lumière des éléments présentés et des délibérations effectuées, le Conseil Scientifique, réuni en séance, **adopte les décisions suivantes** :

1. **Le Conseil Scientifique approuve et valide la décision du CFD** portant 
 - désignation de **Pr. AZOUAOU Faïçal** comme **nouveau directeur de thèse** de Mme HAROUN Asma ;
 - maintien de **Dr. CHELOUAH Leïla** comme **co-directrice de thèse**.
2. **Le Conseil Scientifique acte officiellement le désistement de l'ancienne directrice, Dr. ISHAK BOUSHAKI Saida**, et met fin à sa responsabilité dans l'encadrement de cette thèse.
3. **Le Conseil Scientifique valide le nouveau sujet de recherche**, intitulé :
« A Novel Deep Learning Approach for IoT Device Localization in Urban Environments »
4. **En outre, le Conseil Scientifique attire l'attention de la doctorante sur l'obligation de remettre des résultats lors de sa prochaine inscription.**

Point n° 3. Demande de réajustement du titre de thèse de – Mme Sabrina Bessaoudi.

a. Présentation

Le Comité de Formation Doctorale, lors de sa réunion n° 02/2025 (promotion 2024-2025) tenue le 19 novembre 2025, a examiné la demande officielle de réajustement du titre de thèse de Mme Sabrina Bessaoudi, soumise par son directeur de thèse, Pr Faïçal AZOUAOU, le 17 novembre 2025.

Objet de la demande :

Demande de réajustement du titre de thèse afin de mieux refléter l'évolution scientifique du projet doctoral.

Contenu de la demande :

- **Titre initial :**
« *Mise en place d'un jumeau numérique pour améliorer l'apprentissage des drones dans le suivi d'objets en vol* »
- **Réajustement proposé :**
« *Conception d'un jumeau numérique intelligent pour les applications distribuées* »

Le directeur de thèse a précisé que ce réajustement s'inscrit dans **l'évolution naturelle du travail de recherche** de la doctorante, dont les avancées nécessitent aujourd'hui un **recentrement plus large et cohérent avec les objectifs scientifiques actualisés du projet**. La demande souligne également que ce changement **n'affecte pas la problématique centrale**, mais permet d'aligner le titre avec les applications distribuées et les objectifs scientifiques nationaux et internationaux en matière de jumeaux numériques intelligents.

Décision du CFD :

La demande est approuvée, mais ne prendra effet qu'à l'issue de la 2^e année d'inscription de la doctorante, conformément à la réglementation en vigueur.

b. Résolutions

Le Conseil Scientifique de l'École (CSE), après examen de la demande et du rapport du CFD, valide la décision prise par le CFD et décide :

1. **D'approuver le réajustement du titre de thèse** de Mme Sabrina Bessaoudi.
2. **réajustement du titre :**
« *Conception d'un jumeau numérique intelligent pour les applications distribuées* »
3. Le réajustement **n'entraîne aucun changement d'encadrement ni de problématique centrale**, et reflète l'évolution scientifique du projet.



Point n°4. Changement du sujet et de l'encadrement de – Mlle Rayene Hemaidi.

a. Présentation

Le Comité de Formation Doctorale (promotion 2024-2025), réuni le **19 novembre 2025**, a examiné la demande officielle déposée par **Pr. Faiçal AZOUAOU** concernant **Mlle Rayene Hemaidi**, doctorante en deuxième année.

Objet de la demande :

Validation de la **modification du sujet de thèse** et du **nouvel encadrement**, avec possibilité d'intégration d'un co-encadrant international.

Contexte et justification :

Le projet initial de thèse, intitulé :

« *Analyzing the Psychological Consequences of Intrusion and Manipulation in Recommender Systems for Fake Recommendations Distribution* »,

réalisé sous la direction de Pr. Faiçal AZOUAOU et la co-direction du Dr. Chemseddine BERBAGUE, s'est révélé difficile à concrétiser. Les principales difficultés relevées étaient :

- Orientation principalement **psychologique**, limitant l'exploitation des compétences techniques et scientifiques de la doctorante dans les domaines de l'informatique et de la cybersécurité ;
- Manque de **jeux de données pertinents**, entravant la progression et la validation empirique des hypothèses.

Un **réalignement du sujet** s'est donc imposé pour assurer la continuité et la réussite du parcours doctoral.

Nouveau cadre de recherche et encadrement :

- **Nouveau sujet :**
« *Défense à surface d'attaque dynamique et consciente de la performance dans les réseaux définis par logiciel (SDN)* » Ce sujet s'inscrit pleinement dans les domaines de la

cybersécurité et des réseaux intelligents.

● **Nouvel encadrement :**

Thèse réalisée en **cotutelle internationale** sous :

- Pr. **Faiçal AZOUAOU** (LITAN/ESTIN) — Directeur principal
- Pr. **Farid Nait-Abdeslam** (Université Paris Cité) — Co-directeur.



Cette organisation vise à **assurer la cohérence scientifique et la qualité du suivi doctoral.**

Décision du CFD :

La demande est approuvée, mais ne prendra effet qu'à l'issue de la fin de la 2^e année d'inscription de la doctorante conformément à la réglementation en vigueur, sous réserve de la présentation du désistement officiel de l'ancien co-directeur, Dr. Berbague Chemseddine.

b. Résolutions

Le CSE a pris note de la décision du CFD et, vu le texte réglementaire, recommande que le directeur soumette la demande à l'issue de la 2^e année d'inscription.

Point n°5. Changement de destination – Doctorante Sofia CHERGUI

a. Présentation

Le Directeur adjoint chargé de la formation doctorale et de la recherche scientifique a présenté la demande de **changement de destination** pour le stage de perfectionnement de la doctorante **Sofia CHERGUI**.

- **Destination initiale :** University of Bozen-Bolzano, Bolzano, Italie.
- **Période initiale :** du 5 novembre au 5 décembre 2025.
- **Nouvelle destination proposée :** Institut de recherche pour le développement (IRD), 139 Avenue Henry Vagnat, Bondy, France.
- **Ville de destination :** Paris.
- **Pays de destination :** France.
- **Période du séjour :** du 25 novembre au 24 décembre 2025.

b. Résolution

Après examen de la demande, le **Conseil Scientifique de l'École (CSE)** approuve le **changement de destination** du séjour scientifique de **Sofia CHERGUI**, passant de l'**University of Bozen-Bolzano, Italie**, à l'**IRD, Paris, France**, pour la période du **25 novembre au 24 décembre 2025**.

Stage de perfectionnement pour les enseignants-chercheurs doctorants et les doctorants non-salariés (30%)

N°	Nom	Prénom	Etablissement d'accueil	Ville de destination	Pays de destination	Date de départ	Date de retour	Evolution	Obs.
9	CHERGUI	Sofia	I'IRD Paris	Paris	France	25/11/2025	24/12/2025	09	30 jours accordés



École supérieure en Sciences et Technologies de l'Informatique et du Numérique (ESTIN)
 Amizour – Bejaia, Algérie. Tel / Fax: +213(0) 34 82 49 16
 contact@estin.dz

Point n°6. Désistement du séjour scientifique – Pr. SEBAA Abderrazak

a. Présentation.

Le conseil scientifique a pris note du désistement de Pr SEBAA Abderrazak, bénéficiaire d'un séjour scientifique de haut niveau.

b. Résolutions.

Après examen de la situation, le **Conseil Scientifique de l'École (CSE) approuve et prend acte du désistement de Pr. SEBAA Abderrazak**, initialement bénéficiaire d'un séjour scientifique de haut niveau au titre de l'année budgétaire 2025.

Point n° 7. Demandes de changements de destination pour des conférences internationales.

a. Présentation

Le Directeur adjoint chargé de la Formation Doctorale et de la Recherche Scientifique a présenté deux demandes de changement de destination pour des participations à des conférences internationales, soumises par :

1. Pr. ELMIR Youssef

- **Destination initiale** : IEEE International Conference on Computers, Communications, and IT Applications ComComAp'2025, Polytechnic University of Valencia, Madrid, Espagne.
- **Période initiale** : du 14 au 17 décembre 2025.
- **Nouvelle destination demandée** : IEEE International Conference on Bioinformatics and Biomedicine (BIBM'2025), Wuhan University.
- **Ville de destination** : Wuhan.
- **Pays de destination** : Chine.
- **Période du séjour** : du 14 décembre au 19 décembre 2025.

2. Dr. ZAUCHE Faika

- **Destination initiale** : 9th INTERNATIONAL CONFERENCE OF MATHEMATICAL SCIENCES ICMS 2025, Istanbul, Turquie.
- **Période initiale** : du 02/09/2025 au 08/09/2025.

Décision : Demande **rejetée** en raison de la **non-indexation des proceedings**, et ce lors de la **session extraordinaire n° 3/2025 du CSE**.

- **Nouvelle destination demandée** : 13^e Conférence Internationale des Énergies Renouvelables (CIER-2025).
- **Ville de destination** : Monastir.
- **Pays de destination** : Tunisie.
- **Période du séjour** : du 12 au 17 décembre 2025.

b. Résolution

Après examen des demandes, le Conseil Scientifique de l'École (CSE) approuve les changements de destination relatifs aux participations à des conférences internationales de Pr. ELMIR Youssef et de Dr. ZAOUCHE Faïka, comme suit :



Participation à une manifestation scientifique (5%)

N°	Intitulé de la manifestation scientifique	Etablissement d'accueil (Organisateur)	Date début	Date fin	Ville	Pays	Nom	Prénom	Grade/Année d'inscription	Date de départ	Date de retour	Évaluation	Obs.
02	13 ^e Conférence Internationale des Énergies Renouvelables (CIER-2025).	Centre National de la Promotion Scientifique et de L'innovation CNPSI	13/12/2025	16/12/2025	Monastir	Tunisie	ZAUCHE	Faika	Dr	12/12/2025	17/12/2025	07	06 jours accordés + les frais d'inscription
03	The IEEE International Conference on Bioinformatics and Biomedicine (BIBM'2025)	School of Artificial Intelligence, Wuhan University Hubei Bioinformatics Society	15/12/2025	18/12/2025	Wuhan	Chine	ELMIR	Youssef	Prof.	14/12/2025	19/12/2025	12	06 jours accordés



École supérieure en Sciences et Technologies de l'Informatique et du Numérique (ESTIN)
 Amizour – Bejaia, Algérie. Tel / Fax: +213(0) 34 82 49 16 contact@estin.dz

Point n° 8. Bilans mi-parcours des Projets PRFU 2023.

a. Présentation

Lors de la session ordinaire n° 4/2025, datée du 02/10/2025, le Conseil Scientifique a pris acte de la reconduction des projets PRFU, suite à l'évaluation mi-parcours des projets PRFU de la session 2023.

Le Conseil Scientifique a reçu les états d'agrément relatifs à la reconduction des trois projets PRFU suivants :

1. « Un système de santé intelligent et sécurisé pour la surveillance, la prédiction et la détection des maladies » – Chef de projet : Pr. ELMIR Youssef.
2. « Internet des comportements : Le numérique pour l'influence sur le comportement de la population » – Chef de projet : Dr. KHANOUCHE Mohamed Essaid.
3. « Exploitation des méthodes de l'IA pour l'évaluation de l'efficacité et la sécurité énergétique en Algérie » – Chef de projet : Dr. MEDJOU DJ Rafik.

Concernant le projet PRFU suivant :

« Frontière dans les graphes : Application dans les réseaux sans fil et mobiles » – Chef de projet : Dr. ISSAADI Badredine, il n'a pas été reconduit pour les années 2025 et 2026, même après la session de recours.

b. Résolutions.

Le Conseil Scientifique a pris acte de la reconduction ainsi que de la non-reconduction desdits projets pour les années 2025 et 2026.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 15h42

Fait à Amizour le, 20/11/2025.
Le président du conseil scientifique

